



Québec



FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

FORMULAIRE : DÉPÔT DE PROJET

1. PRÉADMISSIBILITÉ DU PROJET

Avant de poursuivre la compléTION du formulaire, le promoteur doit avoir rempli la fiche de préadmissibilité du projet afin de s'assurer que celui-ci est bien recevable au Fonds.

- Le promoteur confirme avoir réalisé cette étape et que le projet répond à l'ensemble des critères.

2. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

Promoteur :	
Adresse postale :	
Responsable du projet :	
Adresse courriel :	
Numéro de téléphone :	

TYPE DE PROMOTEUR

Veuillez sélectionner quel type de promoteur vous êtes (en sélectionner un seul).

PROMOTEUR DE CATÉGORIE 1

- OSBL culturel de Baie-Comeau** : Tout organisme sans but lucratif légalement constitué ayant une mission à vocation culturelle, dont le siège social est situé à Baie-Comeau.
- Artiste résidant à Baie-Comeau** : Toute personne répondant aux critères de la [Loi sur le statut professionnel des artistes du Québec](#) ou les artistes en voie de professionnalisation qui résident sur le territoire de la ville de Baie-Comeau.

PROMOTEUR DE CATÉGORIE 2

- Milieu de l'éducation de Baie-Comeau** : Toute organisation à vocation éducative s'adressant à la clientèle de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, dont le siège social est situé à Baie-Comeau.
- OSBL non culturel de Baie-Comeau** : Tout organisme sans but lucratif légalement constitué ayant une mission autre que culturelle (ex. communautaire, tourisme, loisir, etc.) dont le siège social est situé à Baie-Comeau.
- Artiste résidant à l'extérieur de Baie-Comeau** : Toute personne répondant aux critères de la [Loi sur le statut professionnel des artistes du Québec](#) ou les artistes en voie de professionnalisation qui résident à l'extérieur du territoire de la ville de Baie-Comeau.
- OSBL culturel de l'extérieur de Baie-Comeau** : Tout organisme sans but lucratif légalement constitué ayant une mission à vocation culturelle, dont le siège social est situé à l'extérieur du territoire de la ville de Baie-Comeau.

3. DESCRIPTION DU PROJET

- La description de votre projet doit être concise.
- Un projet clair s'explique simplement, le nombre de mots autorisés doit être respecté;

Nom du projet :	
Secteur(s) d'intervention:	<input type="checkbox"/> Médiation culturelle <input type="checkbox"/> Identité locale <input type="checkbox"/> Clientèle adolescente <input type="checkbox"/> Clientèle à besoins particuliers
Contexte (Max. 150 mots) :	
Description (Max. 400 mots) :	

Objectif(s) (Max. 200 mots) :

Clientèle(s) visée(s) :	
Date(s) ciblée(s) :	
Lieu(x) ciblé(s) :	
Partenaire(s) :	

Précision(s) (Max. 200 mots) :

4. SECTEUR(S) D'INTERVENTION DU FONDS

En fonction du ou des secteurs d'intervention sélectionnés ci-haut :

- Expliquez, brièvement, comment votre projet répond aux objectifs de ce/ces volet(s);
- Répondez uniquement aux questions relatives aux volets sélectionnés;
- Maximum 100 mots par question.

VOLET 1 – MÉDIATION CULTURELLE

Expliquez de quelle(s) manière(s) les participants seront amenés à interagir directement avec le ou les artistes pendant l'activité.

Expliquez comment cette interaction permettra aux participants de mieux comprendre le travail et/ou la démarche de le ou les artistes.

VOLET 2 – IDENTITÉ LOCALE

Sitez le niveau d'importance de cet/ces élément(s) de l'identité baie-comoise.

Précisez comment cette mise en valeur renforcera la fierté ou l'appartenance à la communauté.

VOLET 3 – CLIENTÈLE ADOLESCENTE

Expliquez en quoi votre projet est spécifiquement adapté aux besoins et aux intérêts des ados.

Précisez comment vous vous assurerez de la participation active des adolescents au projet?

VOLET 4 – CLIENTÈLE À BESOINS PARTICULIERS

Expliquez comment votre projet tient compte des capacités, limitations ou conditions particulières de la clientèle visée afin de favoriser une participation réelle et inclusive.

Précisez de quelle manière votre projet contribuera à renforcer leur inclusion sociale ou leur sentiment de reconnaissance au sein de la communauté.

6. BUDGET PRÉVISIONNEL

- Remplir et joindre le fichier Excel « Formulaire – Budget prévisionnel »;
- Assurez-vous de l'admissibilité des dépenses présentées;
- Seules les dépenses admissibles doivent se retrouver au budget prévisionnel;
- Le budget ne doit pas être déficitaire;
- Le budget doit tenir compte des spécificités propres à votre catégorie de promoteur.

Montant total du projet :

Subvention demandée :

7. SOUTIEN EN BIENS ET SERVICES

En plus du soutien financier demandé, avez-vous d'autres besoins envers la Ville (ex. prêt de locaux, matériel, espace d'exposition, etc.)? **Prendre note que ces éléments feront l'objet d'une analyse.**

8. VISIBILITÉ

Dans l'éventualité où vous obtiendriez cette subvention, de quelle(s) façon(s) mettrez-vous de l'avant ce soutien (ex. affichage des logos, publication sur les réseaux sociaux, remerciement lors de discours, etc.)?

En acheminant le formulaire de dépôt de projet ainsi que le budget prévisionnel, le responsable du projet confirme que l'ensemble des informations présentées sont justes et véridiques.

COORDONNÉES POUR L'ENVOI DU FORMULAIRE ET POUR INFORMATION

Marika Savoie-Trudel, agente de développement (téléphone 418 296-8300)

msavoie-trudel@ville.baie-comeau.qc.ca